



Bulletin d'information

Luppé-Violles

Mot du Maire :

C'est pour moi un grand honneur de m'adresser à vous pour la première fois dans ma fonction de Maire.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de vous être déplacés aux urnes en nombre, démontrant votre intérêt pour notre vie locale et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre commune.

Je remercie également l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote du 25 Mai dernier, m'ont témoigné toute leur confiance, en m'élisant à la fonction de Maire.

J'ai confiance et je crois profondément à la force et au dynamisme de notre équipe. Elle sera la représentante de tous les habitants durant les six prochaines années.

Nous répondrons au quotidien, aux attentes des habitants, et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets présentés dans notre profession de foi et au-delà.

Pour que chacun d'entre vous, soit respecté, heureux et fier de vivre à Luppé-Violles !!!

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi : 12H30 – 17H et le jeudi : 12H30 – 17H

Email : luppe.violles.mairie@wanadoo.fr

Tel : 05.62.08.95.65



Actualité :

Masques : Dès la mi-mai, grâce à une super équipe que nous tenons à remercier à nouveau, vous aviez tous un masque pour le déconfinement. Nous venons de recevoir 2 masques pour chaque habitant. Masques offerts par le Conseil Départemental et la Région. Nous les tenons à votre disposition à la Mairie aux heures d'ouverture.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre merci de nous contacter.

Vols : La gendarmerie signale une recrudescence des vols dans la région.

D'ailleurs, ces 2 derniers mois, la commune a été victime de 3 vols.

2 vols de panneaux de rue et dernièrement, le cambriolage de l'abri situé devant la salle des fêtes.

Soyez vigilants !

Afin de répondre mieux et plus rapidement aux besoins des citoyens, le Maire a proposé de créer 7 commissions avec des thématiques précises, dans lesquelles les conseillers se sont répartis selon leurs motivations et leurs compétences.

Les conseillers vont s'investir au sein de leurs commissions en préparant des projets qui seront ensuite soumis à l'approbation du Maire (et selon les cas également à celle du Conseil Municipal).

- **Finances :**

Préparation du budget, signature des devis, appels d'offres. Cette commission est obligatoirement attribuée au Maire et à l'adjoint.

- **Affaires sociales :**

Ces membres sont en relation directe avec les habitants, les associations et plus particulièrement les aînés et les plus démunis. Ils sont également chargés de la mise en place des « référents de quartier » et de la création du conseil municipal des jeunes.

- **Aménagements extérieurs :** Ces membres ont en charge :

Le fleurissement : choix des lieux, des bacs, des plantes et des arbustes.

La recherche et la création d'espaces pour une aire de jeux, un terrain de pétanque, un quillier.

La mise en place de bancs et de portes vélos.

- **Bâtiments :**

Les membres de cette commission gèrent la salle des fêtes, les églises et les cimetières.

Pour la salle des fêtes : location, états des lieux, agrandissement, suivi entretien

Pour les deux églises : surveillance, réponse aux demandes de visite, organisation de leurs ouvertures pour les journées du patrimoine.

Pour les cimetières : gestion des demandes de concessions.

- **Communication :**

Nous sommes chargés de réaliser les bulletins d'information et nous espérons que ce « Numéro 1 » va vous plaire ! N'hésitez pas à nous donner votre avis qu'il soit positif ou négatif, à nous faire part de vos suggestions !

Par le biais du bulletin d'information, les associations peuvent communiquer, toutes informations les concernant en s'adressant aux membres de la commission Communication.

Mais la communication, c'est aussi l'informatique avec comme objectif, la création d'un site internet où vous trouverez tous les renseignements utiles pour l'obtention des documents officiels ...

- **Sécurité :** La mission de ces membres consiste à :

Organiser des formations aux premiers secours,

Faire établir des devis pour l'achat d'un défibrillateur

Améliorer, si possible, l'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite

Organiser « les voisins vigilants »

- **Voirie :** La commission a pour responsabilité :

La gestion des routes et des parkings communaux, l'éclairage, la D931 (relation avec l'association Gascogne sans Poids lourds)

Répartition des Commissions :



David LACOSTE
Maire
(Finances, Affaires Sociales, Bâtiments)



Joël LAFFITTE
1^{er} Adjoint
(Finances, Bâtiments, Voirie)



Marine ALLEE
(Affaires Sociales,
Aménagements Extérieurs)



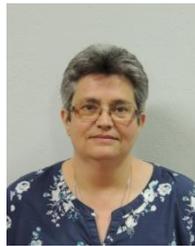
Christophe BODARD
(Sécurité)



Frédérique BRO
(Affaires Sociales,
Communication)



Matthieu CAUVIN
(Bâtiments)



Sylvie DE MARCO
(Aménagements Extérieurs)



Michel DUFAU
(Sécurité)



Christelle DURAND
(Communication)



Jean-Paul LACOSTE
(Aménagements Extérieurs)



Caroline VINCENT
(Affaires Sociales,
Communication, Voirie)

Appel aux habitants :

Que penseriez-vous d'une rubrique « photos d'antan » qui serait alimentée par d'anciennes photos de l'école du village, des églises, de la Mairie ... Si vous possédez de telles photos, partagez les !

Contactez-nous ! Nous les diffuserons dans les prochaines lettres d'information